

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

**GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit chimique pour la construction, la modernisation et la réparation.

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

LUGATO GmbH & Co. KG

Großer Kamp 1

D-22885 Barsbüttel

N° de téléphone +49 (0)40 694 07-0

N° Fax +49 (0)40 694 07-109 + 110

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sicherheit@lugato.de

**Identification de l'importeur**

**Adresse**

e+h Services AG

Industriestrasse 14

CH 4658 Däniken

N° de téléphone +41 (0)62 288 61 11

N° Fax +41 (0)62 288 61 60

e-mail info@eh-services.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique: Tél.: 145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Dam. 1; H318

Skin Irrit. 2; H315

STOT SE 3; H335

**Informations relatives à la classification**

La classification et l'étiquetage en matière de sensibilisation respiratoire et/ou cutanée sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLEXKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

SGH05

SGH07

## Mention d'avertissement

Danger

## Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Ciment Portland

## Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

## Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## Informations relatives à l'étiquetage

Ces préparations sont considérées comme pauvres en chromates suivant Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII (47). La teneur de chromate liquide (VI) es inférieure à 2 ppm (mg/kg).  
Produit classé et étiqueté d'après les Ordonnance sur les produits chimiques (Ochim, RS 813.11).

## 2.3 Autres dangers

En cas de stockage incorrect (pénétration d'humidité) ou par recouvrement, l'effet de tout réducteur de chromate contenu peut diminuer et une sensibilisation par contact avec la peau ne peut être exclue.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

#### Caractérisation chimique

Préparation, contient les substances dangereuses listées ci-après.

#### Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	quartz (SiO <sub>2</sub> )			
	14808-60-7 238-878-4 - -	-	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
2	Ciment Portland			
	65997-15-1 266-043-4 - -	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 Skin Sens. 1; H317	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
3	Ciment Portland, cendres volantes			
	68475-76-3 270-659-9 - 01-2119486767-17	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 Skin Sens. 1; H317	< 2,50	% en poids
4	diformiate de calcium			

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

	544-17-2 208-863-7 - 01-2119486476-24	Eye Dam. 1; H318	< 2,50	% en poids
5	<b>fumées, silice</b>			
	69012-64-2 273-761-1 - 01-2119486866-17	-	< 5,00	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

#### Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### Agent d'extinction non approprié

Donnée non disponible.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Donnée non disponible.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Le ciment a une réaction fortement alcaline avec l'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter la formation de poussières.

#### Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le matériau durcit à l'eau. Absorber mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Veiller à la bonne aération des locaux. Transporter seulement dans des emballages hermétiques. Avant l'utilisation, placer les sacs à la verticale et couper proprement la partie supérieure (coiffe). Verser la poudre avec précaution, en suivant les instructions, dans des récipients de mélange qui contiennent déjà de l'eau. Eviter la formation et le dépôt de poussières. Se référer aux mesures de protection énumérées dans rubrique 8.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Stocker au sec. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

#### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>quartz (SiO<sub>2</sub>)</b>	<b>14808-60-7</b>	<b>238-878-4</b>
	<b>2004/37/EC</b>		
	Respirable crystalline silica dust		
	VLE (8h)	0,1 (9)	mg/m <sup>3</sup>
	<b>MAK (SUVA)</b>		
	Siliciumdioxid, kristallin / Dioxyde de silicium cristallisé		
	VLE (8h)	0,15 a	mg/m <sup>3</sup>
	Remarque/s	C1A SSC	
2	<b>Ciment Portland</b>	<b>65997-15-1</b>	<b>266-043-4</b>
	<b>MAK (SUVA)</b>		
	Portlandzement (Staub) / Ciment Portland (poussière)		
	VLE (8h)	5 e	mg/m <sup>3</sup>
	Remarque/s	S	
3	<b>fumées, silice</b>	<b>69012-64-2</b>	<b>273-761-1</b>
	<b>MAK (SUVA)</b>		
	Kieselrauch / fumée de silice		
	VLE (8h)	0,3 a	mg/m <sup>3</sup>
	Remarque/s	SSC	

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

## Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

### valeurs DNEL ( travailleurs )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	<b>Ciment Portland, cendres volantes</b>			<b>68475-76-3 270-659-9</b>	
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,84	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	4	mg/m <sup>3</sup>
2	<b>diformiate de calcium</b>			<b>544-17-2 208-863-7</b>	
	dermale	à court terme (aiguë)	local	16,7	mg/cm <sup>2</sup>
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	4780	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	16,7	mg/cm <sup>2</sup>
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4780	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	337	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	337	mg/m <sup>3</sup>

### valeurs DNEL ( consommateur )

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	<b>Ciment Portland, cendres volantes</b>			<b>68475-76-3 270-659-9</b>	
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	0,84	mg/m <sup>3</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	4	mg/m <sup>3</sup>
2	<b>diformiate de calcium</b>			<b>544-17-2 208-863-7</b>	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	23,9	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	local	8,3	mg/cm <sup>2</sup>
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	2390	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2390	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	8,3	mg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	83,2	mg/cm <sup>2</sup>
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	83,2	mg/m <sup>3</sup>

### valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	<b>Ciment Portland, cendres volantes</b>		<b>68475-76-3 270-659-9</b>	
	Eau	eau douce	282	µg/L
	Eau	eau marine	28	µg/L
	Eau	eau douce sédiment	875	µg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	88	µg/kg poids sec
	sol	-	5	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	6	mg/L
2	<b>diformiate de calcium</b>		<b>544-17-2 208-863-7</b>	
	Eau	eau douce	2	mg/L
	Eau	eau marine	0,2	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	1,34	mg/kg
	concerne : poids sec			
	Eau	eau douce sédiment	13,4	mg/kg
	concerne : poids sec			
	sol	-	1,5	mg/kg poids sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2,21	mg/L	

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

### Équipement de protection individuelle

#### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. En cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P2

#### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

#### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection. Matériau approprié Gants protecteurs imprégnés de nitrile

#### Divers

Vêtement de protection léger

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Etat d'agrégation</b>	
solide	
<b>Etat</b>	
Poudre	
<b>Couleur</b>	
spécifique au produit	
<b>Odeur</b>	
inodore	
<b>pH</b>	
Valeur	11,5
Température de référence	20 °C
Remarque/s	solution saturée
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	
Valeur	>= 1200 °C
<b>Température de décomposition</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Point d'éclair</b>	
Non applicable	
<b>Température d'inflammation</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Inflammabilité</b>	
Donnée non disponible.	
<b>Limites inférieure d'explosion</b>	
Donnée non disponible.	

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLEXKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

## Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

## Pression de vapeur

Donnée non disponible.

## Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

## Densité relative

Donnée non disponible.

## Densité

Valeur	2,9	-	3,2	g/cm <sup>3</sup>
Température de référence			20	°C

## Densité apparente

Valeur	env.	1300	kg/m <sup>3</sup>
--------	------	------	-------------------

## Solubilité dans l'eau

Valeur	env.	1,5	g/l
Température de référence		20	°C

## Solubilité

Donnée non disponible.

## Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7
log Pow			-2,3
Température de référence			20 °C
concerne	pH 9		
Méthode	EU Method A.8		
Source	ECHA		

## Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

## Caractéristiques des particules

Donnée non disponible.

## 9.2 Autres informations

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLEXKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
Donnée non disponible.			

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Ciment Portland, cendres volantes	68475-76-3	270-659-9
DL50		>	2000 mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7
DL50		>	2000 mg/kg de poids corporel
Espèces concerne	rat		
Méthode	CAS 141-53-7		
Source	OCDE 402		
	ECHA / Read across		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Ciment Portland, cendres volantes	68475-76-3	270-659-9
CL50		>	6,04 mg/l
Durée d'exposition			4 h
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 436		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Ciment Portland, cendres volantes	68475-76-3	270-659-9
Durée d'exposition		60	min
Espèces	Human Skin Model		
Méthode	OCDE		
Source	ECHA		
Évaluation	Irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
2	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Ciment Portland, cendres volantes	68475-76-3	270-659-9
Méthode	OECD 438		
Source	ECHA		
Évaluation	Effets irréversibles sur les yeux		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
2	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLEXKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

Évaluation	Effets irréversibles sur les yeux
------------	-----------------------------------

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Nom du produit**

**GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLEXKLEBER XXL 470**

Voie d'exposition: Peau

Evaluation/Classement: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7

Voie d'exposition: Peau

Espèces concerne: cobaye  
 CAS 20642-05-1  
 Méthode: OCDE 406  
 Source: ECHA  
 Évaluation: non sensibilisant

## Mutagenicité sur les cellules germinales

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Ciment Portland, cendres volantes	68475-76-3	270-659-9

Voie d'exposition: par inhalation

Type d'examen: In vivo Mammalian Alkaline Comet Assay  
 Espèces: rat  
 Méthode: OECD 489  
 Source: ECHA  
 Evaluation/Classement: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7
---	-----------------------	----------	-----------

Type d'examen: Bacterial Reverse Mutation Test  
 Espèces: S. typhimurium TA 1535, TA 1537, TA 98 and TA 100  
 Méthode: OECD 471  
 Source: ECHA  
 Evaluation/Classement: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité pour la reproduction

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Ciment Portland, cendres volantes	68475-76-3	270-659-9

Voie d'exposition: orale

NOAEC: 1010 mg/kg bw/d  
 Durée d'exposition: 7 semaines

Espèces: rat  
 Méthode: OECD 422  
 Source: ECHA  
 Evaluation/Classement: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

2	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7
---	-----------------------	----------	-----------

Espèces concerne: rat  
 CAS 141-53-7  
 Méthode: OECD 416  
 Source: ECHA / Read across  
 Evaluation/Classement: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

Donnée non disponible.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

Espèces concerne	rat
Méthode	CAS 20642-05-1
Source	OECD 408
Evaluation/Classement	ECHA / Read across
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Donnée non disponible.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux.

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	Ciment Portland, cendres volantes	68475-76-3	270-659-9	
CL50	>	11,1	mg/l	
Durée d'exposition		96	h	
Espèces	Danio rerio			
Méthode	OCDE 203			
Source	ECHA			
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
2	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7	
CL50	>	1000	mg/l	
Durée d'exposition		96	h	
Espèces	Danio rerio			
Source	ECHA			

### Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)				
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	
1	Ciment Portland, cendres volantes	68475-76-3	270-659-9	
LE50	>	100	mg/l	
Durée d'exposition		48	h	
Espèces	Daphnia magna			
Méthode	OCDE 202			
Source	ECHA			
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
2	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7	
CE50	>	1000	mg/l	
Durée d'exposition		48	h	
Espèces concerne	Daphnia magna			
Source	CAS 64-18-6			
	ECHA / Read across			

### Toxicité pour les daphnies (chronique)

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

Version actuelle: 1.0.1, révision: 02.03.2026

Version remplacée: 1.0.0, révision: 22.01.2026

Région: CH

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>Ciment Portland, cendres volantes</b>	<b>68475-76-3</b>	<b>270-659-9</b>
NOEC		50	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	<b>diformiate de calcium</b>	<b>544-17-2</b>	<b>208-863-7</b>
NOEC	>	100	mg/l
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

## Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>Ciment Portland, cendres volantes</b>	<b>68475-76-3</b>	<b>270-659-9</b>
CE50		22,4	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	<b>diformiate de calcium</b>	<b>544-17-2</b>	<b>208-863-7</b>
CE50		807	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
concerne	CAS 141-53-7		
Source	ECHA / Read across		

## Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

## Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Biodégradabilité

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>diformiate de calcium</b>	<b>544-17-2</b>	<b>208-863-7</b>
Valeur		86	%
Durée		28	jour(s)
concerne	CAS 141-53-7		
Méthode	OECD 306		
Source	ECHA		

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Facteur de bioconcentration (FBC)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>diformiate de calcium</b>	<b>544-17-2</b>	<b>208-863-7</b>
FBC		3,16	
Méthode	Calcul du modèle QSAR		
Source	ECHA		

### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	<b>diformiate de calcium</b>	<b>544-17-2</b>	<b>208-863-7</b>
log Pow		-2,3	
Température de référence		20	°C
concerne	pH 9		
Méthode	EU Method A.8		

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLEXKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

Source

ECHA

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	diformiate de calcium	544-17-2	208-863-7
Evaluation PBT		La substance est non PBT.	
Evaluation vPvB		La substance est non vPvB.	
Source		ECHA	

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

## 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

## 12.8 Autres informations

### Autres informations

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le CH-Ordonnance du DETEC sur les listes pour les mouvements des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# Fiche de données de sécurité CE

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

## Règlements UE

### Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

### Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs, ce produit ne contient aucune substance soumise à restriction figurant à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

### Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

### DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.  
Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

### Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

### Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage en matière de sensibilisation respiratoire et/ou cutanée sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Document protégé par le droit d'auteur. Toute modification ou reproduction nécessite l'accord explicite de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 812646

# Fiche de données de sécurité CE

---

**Nom commercial :** GROSSFORMATKLEBER WAND&BODEN; FLECKLEBER XXL 470

**Code produit:** GFK

**Version actuelle:** 1.0.1, révision: 02.03.2026

**Version remplacée:** 1.0.0, révision: 22.01.2026

**Région:** CH

---